



### Présents :

- E. BARTZ
- J. BENADDI
- R. DEWARLINCOURT
- M. DORDOR
- G. FARCE
- A. GEBLEUX
- F. HENRY
- A. KRİKORIAN
- JM. LAUGA
- G. LONGETTI
- A. PIETRI
- I. WEGEL

Une réunion des membres du bureau a eu lieu le matin.

Le compte rendu de la réunion du 24 septembre dernier est adopté à l'unanimité

- 1  Point financier : différence entre la trésorerie et la comptabilité.
- Suivi budgétaire : G. LONGETTI fait un point des dépenses et recettes sur le pôle excellence et le développement.

-  Site internet : Fabien H. a créé un cahier des charges. Il a noté ce qui est important pour identifier des espaces pour un accès plus facile avec une interface plus sympathique. Le coût : entre 1500 et 2000 €. Il pourra être manipulé par plusieurs personnes. Il faut juste compter en plus un petit coût pour la maintenance. Proposition d'une maquette lors de la prochaine réunion.

⇒ Vote : pour à l'unanimité

-  Point sur TOP 16 à ANTIBES :

- Il faut trouver des personnes pour assurer la permanence de la distribution des PASS. Un mail sera envoyé à tous les participants pour connaître l'heure d'arrivée des participants afin de mettre en place un aménagement d'horaire de retrait des billets. En dehors de la permanence, deux numéros de téléphone seront mis à disposition (celui de Gérard et celui de Carine) pour les personnes arrivant en dehors des plages horaires.

- Ⓜ Le club d'ANTIBES n'est pas d'accord avec cette procédure et demande à ce que les guichets CD06 et Ligue soient occupés sans interruption sur les trois jours durant toute la compétition.

⇒ Vote : Non à la majorité. Les plages horaires pour la Ligue seront mises en place

- Au départ, trois stands étaient prévus : la fédération propose un grand stand unique avec flyers et autres. Au niveau de la Ligue, une animation sport santé et un habillage « championnats de France à MARSEILLE » sont prévus.
- Possibilité d'une formation professionnelle continue sur cette compétition.
- Envoi d'un mail pour la réservation de deux chambres pour les salariés (Eric L. et Carine G.)

### Excusés :

- Th. ALBERTIN
- F. CUSSY
- M. DELORME
- S. MOUCADEL
- N. IONNIKOFF
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- S. TRENS
- M. VASSALO

### Absents :

- S. PERRET
- E. RAOUL

-  Championnats de France SENIORS à MARSEILLE :

- La ville de MARSEILLE ne fait pas d'avance de trésorerie.
- La Ligue prendra en charge les 12 AR (hébergement, prestation, cadeaux, repas) ainsi que les 4 AN que la Fédération ne prend pas en charge.
- Moments protocolaire le samedi et dimanche avec petits déjeuners le samedi pour les AR qui ont officiés en championnat par équipes et le dimanche pour les dirigeants, avec remise des diplômes aux dirigeants ayant participé au questionnaire de la FFTT-branche dirigeant.
- Tous les membres du comité directeur sont invités.

### Invités :

- E. LABRUNE
- C. GEBLEUX
- O. SKENADJI



🚦 Juge Arbitrage en R3 :

Le règlement manque de précision : la R3 doit être juge arbitrée par un JA officiel (JA1 au moins) et licencié FFTT. Il peut être joueur. La commission veut ajouter ce point au règlement.

⇒ Vote : Oui à l'unanimité

2

Pour la deuxième phase, les amendes repartent à zéro.

🚦 Projet MARSEILLE : création d'une spécialité Tennis de Table à la rentrée pour les étudiants de STAPS à la faculté de LUMINY.

- Freins de rencontrer les personnes ressources
- Pas de salle : avec le développement des lieux de pratique, des salles peuvent être disponibles
- Avoir un professeur EPS garant de la formation qui mène au CAPEPS.
- Formation menant en parallèle jusqu'au CQP moniteur de Tennis de Table

🚦 Dispositif de service civique

La Fédération a des postes à pourvoir : 1 poste avait été pourvu la saison dernière sur le « sport santé ». Cette année, la personne a démissionné. La Ligue cherche toujours quelqu'un sur le sport santé et les féminines.

🚦 Seconde phase fonctionnement / formation ETR

- Une équipe participera aux minicom's du 28 au 30 décembre à CHARTRES
- La Ligue participera aux championnats de France des Régions
- Des stages seront organisés pendant les vacances de février et avril
- La formation Entraîneur Fédéral aura lieu en Avril avec examen le 10 juin 2017

🚦 Création d'un Institut de Formation

La Ligue est officiellement déclarée en tant qu'organisme de formation. Olivier SKENADJI présente un power point (document en annexe).

Fin de la réunion à 17 heures 30.